DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREMIERE CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

(1er Tour de Scrutin)

Candidature Jean BROCARD

DÉPUTÉ de la 1ere CIRCONSCRIPTION

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT - U R P



Jean BROCARD,
Officier de la Légion d'Honneur,
Conseiller Municipal d'Annecy-le-Vieux,
Député de la Haute-Savoie,
Secrétaire Général du Groupe Parlementaire
des Républicains Indépendants.



Raymond FONTAINE,
Suppléant,
Maire d'Archamp.

Le 30 juin 1968, Electrices et Electeurs de la Première Circonscription Annecy - Saint-Julien, vous m'avez confié la tâche d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale ; ce mandat de 5 ans vient à expiration et je me présente à nouveau à vos suffrages.

Pendant ces cinq années, la France a connu de profondes modifications dans sa vie politique, dans son activité économique et dans ses relations sociales.

La voie choisie est celle de la société libérée : « elle comporte la croissance humanisée, la répartition sociale de la croissance, la diffusion des responsabilités dans l'ensemble du corps social, la protection rigoureuse des droits de l'individu et de l'espèce » (Valéry GISCARD d'ESTAING).

Nos propositions pour une France active dans le monde, une France plus prospère, une société plus juste, une société plus responsable, une société plus humaine au cours de la prochaine législature sont basées sur nos réalisations depuis 1969 qui, dans les domaines de l'économie, du plein emploi, de l'équipement font de la France une puissance de premier ordre.

— Expansion économique supérieure à 6 % dès 1973 ;

— Soutien des exploitations agricoles familiales et développement de la politique agricole dans le cadre du marché commun ;

— Lois d'orientation du commerce et de l'artisanat permettant un meilleur développement du commerce indépendant et de l'artisanat ;

— Développement des villes moyennes ;

— Automatisation du réseau téléphonique dans les quatre prochaines années ;

— Réalisation de 600.000 logements par an ;

— Poursuite et accentuation de l'effort d'amélioration des bas salaires ;

— Poursuite de l'adaptation du statut de la femme à l'évolution du monde moderne ;

— Etablissement d'un contrat de progrès avec les familles ;

— Doublement, avant 1978, de l'allocation minimum vieillesse ;

— Dépôt d'une loi cadre pour le 3e âge ;

— Choix de l'âge de la retraite à partir de 60 ans et revalorisation des pensions ;

— Révision de l'indemnisation des rapatriés ;

— Nationalisation de tous les C.E.S. et C.E.G. ;

— Réalisation de la gratuité totale de l'enseignement obligatoire (livres de classe, fournitures, transports scolaires).

Les réalisations de ces dernières années sont le gage de ce nouvel élan vers un mieux-vivre : le maintien du plein emploi et une croissance forte et régulière permettront le financement harmonieux de ces mesures au cours de la prochaine législature.

Avec Raymond FONTAINE, mon suppléant, maire d'Archamp, nous veillerons à ce que cette croissance nationale bénéficie à notre circonscription :

— Soutien au dynamisme de la prospérité dans le domaine industriel ;

— Développement du tourisme d'hiver comme d'été ;

— Aide à l'agriculture de montagne par un texte législatif portant statut de la montagne ;

— Rentabilité de la producion du lait par un prix garanti de l'Emmental ;

— Développement des liaisons autoroutières et routières et du téléphone ;

— Poursuite de la politique d'équipement scolaire : accroissement des crédits pour les établissements du 1er degré, création d'un C.E.T. dans l'agglomération annécienne ;

— Attention particulière à apporter aux problèmes des frontaliers.

Face à ce programme réaliste et réalisable, nous trouvons les programmes de la gauche unie et des réformateurs :

— Le programme du front commun de la gauche est irréalisable et ne sera pas réalisé : après les efforts sévères accomplis depuis l'avènement de la 5e République avec le Général de Gaulle, et qui commencent à porter leurs fruits, le slogan « tout, tout de suite » n'a pas de valeur ; de plus, la philosophie marxiste est largement dépassée dans notre monde moderne.

— Les Réformateurs puisent leur programme, d'une part dans celui de la gauche unie avec ses excès, d'autre part dans les réalisations faites ou à faire de la majorité actuelle ; de plus, leurs hésitations, compte tenu de leur faible représentation, ne permettent pas de les considérer comme une force politique valable, sauf à admettre qu'ils renforceront, à leur guise, la gauche unie ou la majorité : les excès de M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER dans ce sens ne peuvent inspirer confiance.

Poursuivre et amplifier un grand mouvement de réformes dans l'ordre et la sécurité, vous le voulez, électrices et électeurs de la 1re Circonscription, et vous le manifesterez en votant massivement le 4 mars 1973, pour Jean BROCARD, député, Républicain Indépendant — U.R.P. — et son suppléant, Raymond FONTAINE.

pringy-offset annecy PO